L'ECHO DU VILLAGE

Octobre 2026

Le mot du Maire



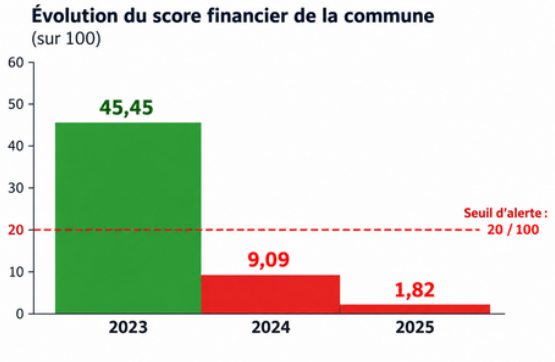
Chers habitants de Corbère les Cabanes ,

C'est un vrai plaisir de vous présenter ce tout premier numéro de **"L'écho du village".** Pensé comme un trait d'union au cœur de notre village, cette gazette a pour vocation de vous informer, d'échanger et de mettre en lumière la vie de notre commune. Nous souhaitons en faire un rendez-vous régulier, simple et convivial, qui reflète le quotidien et l'esprit chaleureux de Corbère les Cabanes. Parce que notre village se vit et s'anime ensemble, nous espérons que vous aurez plaisir à découvrir ces quelques pages.
Très bonne lecture à tous!

UN VILLAGE ENDETTÉ, PAS SANS AVENIR !

Retour sur la réunion publique du 18 septembre 2026

Le 15 juillet dernier, les services de l'État nous informent du placement de notre commune sous surveillance financière.
Nous avons trouvé une situation fortement dégradée qui s'explique par un endettement lié à la construction de la nouvelle salle des fêtes.
Cette situation limite aujourd'hui notre capacité à investir. Le tableau ci-contre montre l'évolution de notre score financier sur 100.



Face à ce constat, notre équipe municipale s'engage à maîtriser la dette, à réduire les dépenses et retrouver des finances saines, **sans augmenter la part communale de la taxe foncière**.

Au fil du village :

Paroles d'élus :



- **R**éunion publique sur la Santé Financière de la commune.
- Enquête publique sur le Plan de Prévention des Risques d'Inondation.



Sécurité et voirie :

- Gestion des feux de Trevillach avec l'évacuation et la sécurisation du village.
- Sécurisation de l'intersection rue Voltaire et rue Marechal Joffre.
- Déplacements des blocs bétons autour de l'école pour faciliter la circulation et le stationnement.

Cadre de vie :



- **R**éorganisation des points de collecte des déchets ménagers : Déplacements du conteneur à verre de la rue Voltaire vers la Place de l'Horte.
- Installation de "canicrottes"
- Ouverture de la mairie l'après midi des 2027 avec intégration de l'agence postale qui devient communale.



Convivial et Solidaire :

- **O**uverture du café "ENDAVANT".
- Cérémonie du 14 Juillet suivi d'un apéritif et repas républicain offert aux habitants.
- Festivité de la Sainte madeleine.
- Création du collectif du réseau d'eau des 2 Corbere.
- Vente de brioches au profit de l'UNAPEI 66.
- Budget du CCAS repris au budget communal.

Ce qui nous a manqué cet été :

- **C**inéma plein air par manque de budget.

Place aux jeunes : le Conseil Municipal Junior

Tu as entre 7 et 15 ans et pleins d'idées pour ton village?

Le Conseil Municipal Junior t'attend !
Une belle aventure pour imaginer des projets (environnement, solidarité, fêtes...) et passer en mode citoyen.
Fait entendre ta voix à Corbere les Cabanes.



Devenez Delegué de quartier



Un village à votre écoute au quotidien.

Devenez un relais bienveillant entre vos voisins et la mairie.
Faites remonter les besoins du quotidien, contribuez à l'entraide et au bien-vivre dans votre secteur.

Au coeur du Conseil Municipal

Chers habitants de Corbère les cabanes, Chers concitoyens,

Notre commune traverse une période de recomposition politique qui appelle de ma part une parole claire, transparente et rassurante. Comme vous le savez, 4 conseillers municipaux et la 1ere adjointe ont fait le choix de démissionner. Je prends acte de leur décision et je respecte leur liberté.

Face aux interrogations bien-fondées que ces départs peuvent susciter, je veux immédiatement vous apporter une certitude : notre conseil municipal reste pleinement fonctionnel, légitime et au travail.

Le code général des collectivités territoriales est très clair. Avec 11 sièges occupés sur 15, (Mathieu OLIVE remontant dans la liste) notre assemblée dispose du quorum et de toute la capacité juridique nécessaire pour délibérer, voter le budget et administrer notre commune.

Il n'y aura donc pas de nouvelles élections. La loi nous permet de continuer, et c'est exactement ce que nous allons faire. La démocratie locale ne s'arrête pas aux divergences de quelques-uns, anciens élus ou des démissionnaires. Elle se poursuit par la constance de ceux qui restent.

Être élu, c'est avoir le sens de l'engagement et accepter une mission de service public qui dépasse les personnes et les sensibilités. C'est un engagement de stabilité face aux habitants. Avec l'équipe municipale qui m'entoure, unie et déterminée, et avec le concours indispensable de nos agents communaux totalement impliqués dans notre projet, nous maintenons fermement le cap.

Les projets pour lesquels vous nous avez fait confiance suivent leur cours. Qu'il s'agisse de la gestion de notre quotidien, de nos infrastructures ou de l'avenir et du redressement financier de notre commune, rien n'est suspendu. Nous avons les outils, nous avons la majorité absolue, et nous avons surtout une volonté intacte.

À ceux qui ont choisi de quitter leur engagement, je souhaite une bonne continuation.

À vous, mes chers concitoyens, je réaffirme avec mon équipe notre dévouement total. Nous traversons cette situation avec le sérieux et la rigueur que vous attendez de nous. L'heure n'est pas aux disputes politiques, elle est au travail pour faire de Corbère-les-Cabanes un village désendetté et agréable à vivre.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien.

Le Maire ,
Philippe ALBERT

Le 1er adjoint,
Vianney VANDEKERKOVE

La 2ème adjointe,
Audrey GONZALES

Le 3ème adjoint,
Yves FALIU

Sylvain BUISSON,
Conseiller municipal

Didier DURAND,
Conseiller municipal

Virginie MARCHAND,
Conseillère Municipale

Mathieu OLIVE,
Conseiller municipal

Julien MERESSE,
Conseiller municipal

Stéphane PY,
Conseiller municipal

Catherine ALBERT,
Conseillère Municipale